

AR PREFECTURE

016-251602595-20190220-DELIB12-DE Regu le 22/02/2019

SYNDICAT MIXTE DU POLE IMAGE MAGELIS

Comité Syndical du 20 février 2019

Délibération n°12/2019

L'AN DEUX MILLE DIX NEUF et le vingt février à quatorze heures trente, les membres du Comité Syndical se sont réunis aux Ateliers Magelis suivant la convocation qui leur a été adressée par M. Le Président en application des articles L. 2121.9, L. 2121.10, L. 2121.12 et L. 5211-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Date de convocation : 4 février 2019

<u>Membres présents</u>: Messieurs François Bonneau, François Nebout, Didier Jobit, Samuel Cazenave, Didier Villat et Xavier Bonnefont.

Mesdames Martine Pinville, Stéphanie Garcia, Fabienne Godichaud, Jeanne Filloux, Annette Feuillade et Elisabeth Lasbugues.

<u>Membres absents ou excusés</u>: Messieurs Jean-François Dauré, Jérôme Sourisseau, Jacques Chabot, Philippe Bouty, William Jacquillard, Daniel Sauvaitre, Mathieu Hazouard et Jean-Hubert Lelièvre.

Membres consultatifs présents: Madame Anne Frangeul et messieurs Daniel Braud et Andreas Koch.

Membre consultatif absent excusé: Madame Cécile François.

Monsieur Philippe Bouty donne pouvoir à Madame Jeanne Filloux.

Objet: Cartoon Movie – Mars 2019

Avec plus de 800 producteurs, investisseurs et distributeurs issus de 35 pays, le Cartoon Movie est le forum européen des longs métrages d'animation, un rendez-vous incontournable pour les spécialistes du secteur, un lieu où les rencontres professionnelles ont pour but de mettre en lumière les projets en attente de collaborations et de coproductions, d'accélérer leur financement et de faciliter la négociation d'accords avec des distributeurs, des agents de vente et des sociétés de jeux.

Avec le Cartoon Games & Transmédia, organisé en amont du Cartoon Movie, qui permet la rencontre entre les producteurs d'animation et les sociétés de jeu vidéo, l'objectif est de créer des synergies entre ces deux secteurs complémentaires et d'encourager les producteurs de longs métrages à nouer en amont un partenariat avec une société de jeu vidéo.

Dans le cadre d'une filière « films d'animation » en pleine croissance en région Nouvelle-Aquitaine et plus particulièrement à Angoulême, marquée par la présence de producteurs d'animation repérés au niveau européen, Cartoon organise la 21^{ème} édition de Cartoon Movie, du mardi 5 au jeudi 7 mars 2019 au Palais des Congrès de Bordeaux Lac.

Cette 21^{ème} édition est organisée avec le soutien du Programme MEDIA, du Centre National du Cinéma et de l'image animée, de la Région Nouvelle Aquitaine et de la Métropole de Bordeaux.

Dans ce cadre, le Pôle Image Magelis pourrait s'associer à Cartoon, organisateur de la manifestation, en tant que partenaire et apporter un soutien financier d'un montant de 50 000€. Ce partenariat ferait l'objet d'une convention financière de coopération signée entre le Pôle Image Magelis et Cartoon.

La présence de participants issus de 35 pays, ainsi que la co bénéficiera le Cartoon Movie (médias généralistes et spécia contribueront au rayonnement du Pôle Image Magelis et à l'industrie des nouvelles technologies de l'image.



Après en avoir délibérer, les membres du Comité Syndical à l'unanimité (12 présents, 13 votants, 13 voix « pour »):

- approuvent le principe d'un partenariat entre l'Association Européenne du Film d'Animation et le Syndicat Mixte du Pôle Image - Magelis;
- acceptent le soutien financier du Pôle Image Magelis à Cartoon Movie d'un montant de 50 000 € au titre de l'édition 2019
- autorisent monsieur le Président à signer la convention financière de partenariat afférente et tous les documents relatifs à ce dossier, et à conduire toutes les démarches nécessaires à la réalisation de cette manifestation.

Acte administratif rendu exécutoire du fait de sa publication le 22 février 2019 et de sa transmission au représentant de l'Etat le 22 février 2019 (Lois de décentralisation des 2 mars et 22 juillet 1982)

Angoulême, le 22 février 2019

Signé: Le Président

François BONNEAU Président du Pôle Image Magelis